

chevêque de Halifax, Mgr Louage, évêque de Dacca, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, Mgr Decelles, évêque titulaire de Druzipara, Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, et Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Mgr l'archevêque de Montréal a aussi donné la bénédiction au Révérendissime abbé mitré de la Trappe d'Oka.

LA PREMIERE COMMUNION DE LA SAINTE VIERGE (1)



QUAND la Sainte Vierge a-t-elle fait sa première communion ? Cette question ne peut pas être sans intérêt pour les enfants de Marie.

Or il y a sur ce point deux opinions également probables, car ni les Evangiles ni la tradition ne nous ont rien appris de positif. Nous ne connaissons pas non plus de révélations directes et approuvées par l'Eglise, et, par conséquent, on est libre de choisir l'opinion que l'on veut sur cette question.

La première, qui est du vénérable Suarez et quelques autres auteurs également doctes et pieux, assure que Marie communia le jour même de la Cène, avant tous les apôtres, de la main de saint Pierre, le chef du Sacré Collège, et déjà désigné comme le Vicaire de Jésus-Christ. Marie n'était pas dans le Cénacle au moment de l'institution de ce grand mystère ; le Cénacle était comme un sanctuaire réservé aux disciples seuls, que Notre-Seigneur allait instituer prêtres par ces paroles solennelles : *Faites ceci en mémoire de moi : Hoc facite in meam commemorationem* ; paroles qui leur donnaient pour toujours un pouvoir immense sur son corps adorable. Mais elle était dans une pièce attenante à ce sanctuaire divin ; là elle pria avec ardeur, et son âme était plongée dans la plus douce et plus sublime extase d'amour, lorsque Jésus-Christ, ayant pris sur la table le pain et l'ayant changé en substance de son corps, le rompit, et, avant de le donner aux apôtres, il chargea Pierre de le porter à Marie. Elle reçut avec transport ce pain du ciel et demeura toute ravie, dans l'action de grâces, jusqu'au moment où Jésus vint lui faire ses adieux, avant d'entrer dans les souffrances de l'agonie.

(1) Nous devons cet intéressant article, tout-à-fait de circonstance en ce temps des premières communions, à M. le chanoine Rosière, de Poitiers.